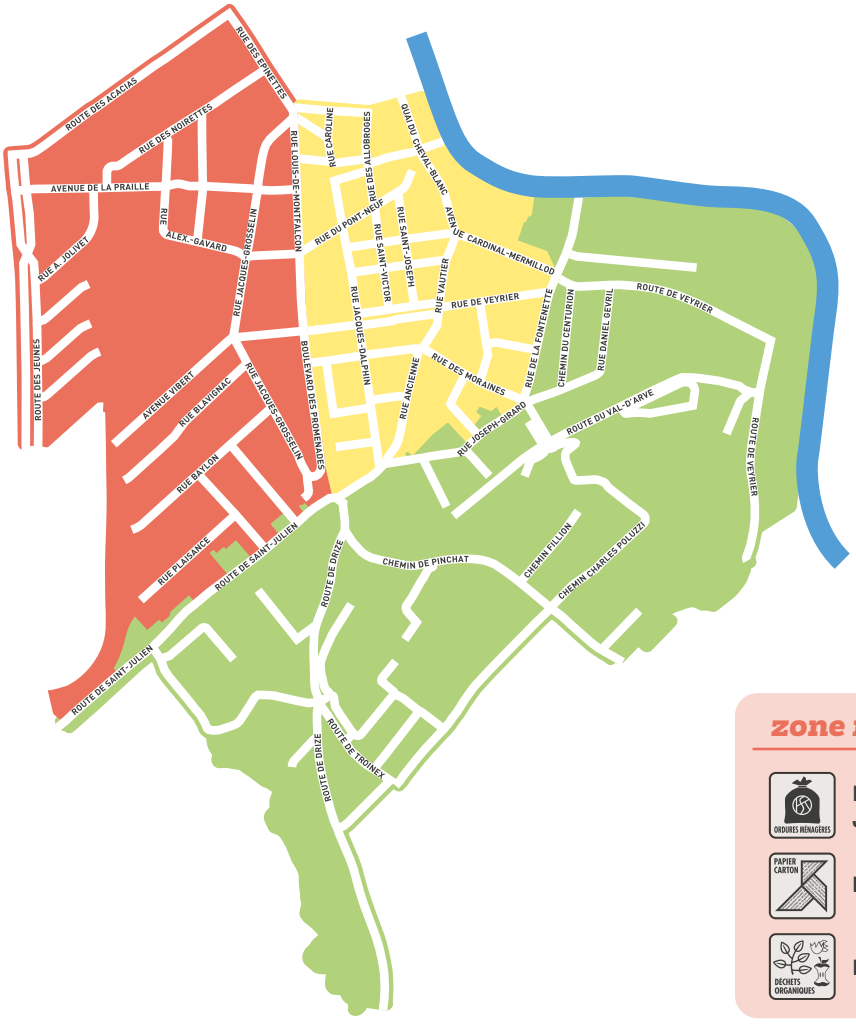
VILLE DE CAROUGE

LEVÉE DES DÉCHETS CALENDRIER 2027

NOUVELLES TOURNÉES - ADAPTATION DES ZONES - CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE



Ordures ménagères / Papier Carton Déchets organiques

Dès le 1er janvier 2027, le Service voirie, espaces verts et matériel (SVEM) réorganise la collecte des déchets urbains en porte-à-porte. Les efforts de la population en matière de tri et la mise en service de nouveaux écopoints dans plusieurs quartiers ont entraîné une diminution significative des volumes collectés. Cette évolution permet d'adapter les tournées et les fréquences de collecte aux besoins réels, tout en maintenant une prestation de qualité et en adaptant les moyens engagés par la Commune.

Selon votre adresse, les jours de collecte pourront être modifiés. Nous vous invitons à consulter la nouvelle répartition des zones de collecte et la liste détaillée par adresse, disponible ici :
www.carouge.ch/dechets-zones
ou via le code QR

Le lieu de dépôt est déterminant.
Les déchets peuvent être sortis au plus tôt à 19 h 30 la veille du jour de levée et au plus tard à 6 h 30 le jour même.

zone rouge

- Ordures ménagères : Lundi, Jeudi
- Papier Carton : Mercredi
- Déchets organiques : Lundi

zone jaune

- Ordures ménagères : Mardi, Vendredi
- Papier Carton : Mercredi
- Déchets organiques : Lundi

zone verte

- Ordures ménagères : Mardi, Vendredi
- Papier Carton : Jeudi
- Déchets organiques : Jeudi

	zone rouge	zone jaune	zone verte
Nouvel An Vendredi 1er janvier 2027		Levée supprimée	Levée supprimée
Vendredi-Saint 26 mars 2027		Levée supprimée	Levée supprimée
Lundi de Pâques 29 mars 2027	Levée supprimée Levée reportée au mardi 30 mars 2027	Levée reportée au mardi 30 mars 2027	
Jeudi de l'Ascension 6 mai 2027	Levée supprimée		Levées avancées au mercredi 5 mai 2027
Lundi de Pentecôte 17 mai 2027	Levée supprimée Levée reportée au mardi 18 mai 2027	Levée reportée au mardi 18 mai 2027	Levée supprimée
Jeudi du Jeûne genevois 9 septembre 2027	Levée supprimée		Levées avancées au mercredi 8 septembre 2027
Vendredi de la Restauration 31 décembre 2027		Levée maintenue	Levée maintenue

Votre immeuble n'est pas équipé de conteneurs pour les ordures ménagères, le papier-carton et/ou les déchets organiques ?

Veuillez informer le SVEM par courriel à :
secretariat-svem@carouge.ch

Dans votre envoi, merci de préciser :
- L'adresse postale de l'immeuble
- La régie responsable de la gestion de l'immeuble ou le propriétaire.

Sapins de Noël

Vous pouvez déposer votre sapin de Noël, **sans les décorations ni neige artificielle**, du lundi au vendredi, sur le trottoir ou à l'emplacement des conteneurs, **du lundi 4 janvier au vendredi 29 janvier 2027**. Il sera collecté et recyclé.

Pensez aux alternatives réutilisables en bois suisse ou labellisé FSC !

Textiles

Que faut-il récupérer ?
Tous les vêtements sont récupérables ainsi que le linge de maison (rideaux, draps, nappes, etc.).

Attention !
Les textiles récupérés doivent être propres.

Les boîtes à fringues
ESREC de la Praille – avenue de la Praille 47
Avenue Vibert 28
Parking stade de la Fontenette
Boulevard des Promenades 20-22
Écopoint Charles-Poluzzi
Écopoint passage des Tireurs-de-Sable
École de la Tambourine – chemin Vert
Écopoint des Charmettes
Écopoint de l'avenue de la Praille
Écopoint Sigismond
Écopoint Cardinal-Mermillod
Écopoint des Pervenches (rue Montfalcon)
Écopoint Blavignac
Écopoint Vigne-Rouge

Ne déposez pas de jouets usagés ni d'autres objets que des textiles dans les boîtes à fringues ou devant celles-ci. Tout constat d'incivilité fera l'objet d'un dépôt de plainte.

En cas de perte de clés dans une boîte à fringues, contactez :
Vestiaire social Caritas-CSP-Croix Rouge genevoise :
Rue Blavignac 16
T 022 700 09 31
vestiairesocial@csp-ge.ch
www.vestiairesocial.ch
Lundi à vendredi :
13 h 30 – 17 h

La petite poubelle verte

www.laptitepoubelleverte.ch

Vous avez la possibilité d'obtenir la petite poubelle verte ainsi que des rouleaux de sacs compostables gratuitement.

« Carouge à votre service »
Place du Marché 14
T 022 307 89 87
mairie@carouge.ch
Lundi à vendredi :
8 h – 12 h et 14 h – 17 h

Service voirie, espaces verts et matériel
Route du Val-d'Arve 92
T 022 307 84 84
Lundi à vendredi :
8 h – 11 h et 14 h – 16 h

Déchets encombrants
Sur rendez-vous

Maximum 7 objets par rendez-vous.

Vous pouvez prendre rendez-vous directement sur internet :
www.carouge.ch/encombrants
ou via le code QR

Dans le cas où vous n'avez pas accès à une connexion internet, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au :
T 022 307 84 84
Lundi à vendredi :
8 h – 11 h et 14 h – 16 h

Attention !
La Ville de Carouge ne prend pas en charge le débarras complet d'appartements, de caves, de greniers, même si ces locaux font suite à une expulsion ou sont liés à l'ouverture de travaux dans un immeuble ou une partie d'immeuble.

Vous pouvez également apporter gratuitement vos déchets encombrants à l'ESREC de la Praille.
(ESREC : Acronyme pour espaces de récupération cantonal)

Punaises de lit

Vous souhaitez faire évacuer des déchets encombrants contaminés par des punaises de lit ? Veuillez en informer notre secrétariat lors de votre inscription afin que vous soient communiquées les mesures de protection à mettre en place.
www.ge.ch/punaises-de-lit

Appareils électroniques et électroménagers

La Ville de Carouge ne les collecte pas, conformément à la loi, les commerces ont l'obligation de reprendre gratuitement les appareils du même genre que ceux qu'ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date de l'achat.

Veuillez vous référer au guide cantonal des déchets ménagers pour le mode opératoire de recyclage. Pour le petit électro-ménager, vous avez la possibilité d'utiliser un sac de recyclage « Electro Recycling Bag » *(www.erecycling.ch/fr/)*

GE-Environnement Info
T 022 546 76 00
ge-environnement@etat.ge.ch
www.ge.ch (Déchets - Guide des déchets des ménages)

Accumulateurs et batteries de véhicules

Les batteries de véhicules (voitures, motos, scooter, etc.) sont à rapporter au point de vente, dans une démolition ou aux espaces de récupération cantonaux (ESREC).

Attention !
Les batteries de vélos ou trottinettes électriques sont des accumulateurs au lithium

Piles et accumulateurs au lithium

Il est interdit de déposer les piles et accumulateurs au lithium dans les bacs de récupération de piles des écopoints communaux.

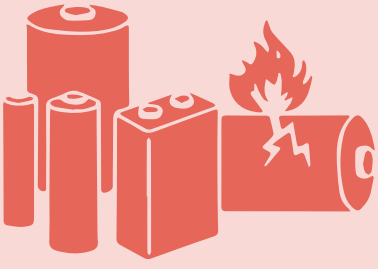
Si elles sont endommagées, les piles et batteries au lithium peuvent exploser ou s'auto-enflammer, provoquant des incendies et des émissions de gaz toxiques.

Retirer les piles au plomb et au lithium avant de jeter tout objet équipé avec les ordures ménagères ou les encombrants

Ces déchets doivent impérativement être rapportés aux points de vente

Les piles au plomb et au lithium ne doivent jamais être jetées dans la nature, avec les ordures ménagères ou les encombrants.

Les piles et accumulateurs au lithium se retrouvent dans tous les objets d'usage courant émettant du son, de la lumière, qui bougent ou sont rechargeables. En cas de doute, rapportez l'objet à l'ESREC.



Cigarettes électroniques, vaps, puffs

Il est interdit de jeter les cigarettes électroniques, vaps ou puffs dans les ordures ménagères ou poubelles de rue, elles doivent être recyclées :

- Retour aux points de vente : les cigarettes électroniques peuvent être rapportées gratuitement sans obligation d'achat dans les points de vente qui commercialisent ce type de produits.
- Par la poste : il est possible de commander gratuitement des sacs de recyclage pour vaps qu'il suffit de glisser dans la boîte aux lettres pour une collecte par la poste.

www.erecycling.ch/fr/projekte/sensibilisierungskampagnen/vape-recycler/shop.html

Vous avez aussi la possibilité d'obtenir les sacs de recyclage pour vaps gratuitement aux mêmes endroits que la petite poubelle verte

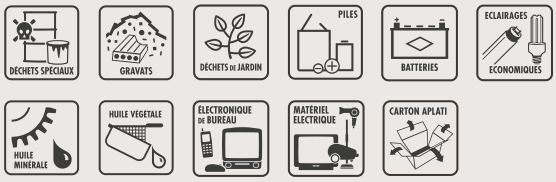
Avant de jeter, réparez !

Le site *www.ge-repare.ch* comporte toutes les informations et donne des conseils pour réparer avant de jeter.



Espace de récupération (ESREC)

Ces déchets ne sont pas collectés par la Ville de Carouge, mais doivent être déposés dans un ESREC



L'accès aux ESREC nécessite un Pass ESREC sous forme de code QR à fournir depuis un smartphone ou sur un pdf préalablement imprimé.

Scannez ce code QR pour créer votre Pass ESREC ou rendez-vous sur le site internet des ESREC.

ESREC de la Praille
Av. de la Praille 47a – 1227 Carouge
Horaires variables selon la saison
www.espaces-de-recuperation.ch

Entreprises et commerces

Vous dirigez une entreprise ou un commerce de moins de 250 ETP ? Vos déchets urbains sont soumis au monopole d'élimination des pouvoirs publics.

Ils sont collectés par la Commune à vos frais.

Attention !
Quelle que soit la taille de votre affaire, vous devez la déclarer spontanément auprès du Service voirie, espaces verts et matériel de la Ville de Carouge

Écopoints

Dans ces écopoints, il est possible d'apporter, du lundi au samedi, de 8 h à 20 h (hors jours fériés) les déchets suivants :





Seuls les sacs de la petite poubelle verte sont acceptés (7 à 9 litres).



Récupération du verre par couleur

Pas de piles au lithium (à rapporter dans un point de vente ou à l'ESREC).
Tout dépôt de déchets au sol est strictement interdit sous peine d'amende

Rue Blavignac, à côté de Migros Vibert
Rue des Charmettes
Route de Drize 24
Passage des Tireurs-de-Sable
Rue Jacques-Grosselin 4
Rue Jacques-Grosselin, parking du Rondeau
Avenue de la Praille 15, en face de Denner
Chemin de la Grande-Pièce 3
Chemin Charles-Poluzzi, Pinchat
Place Sigismond, Parking
Chemin Vert, près de l'école de la Tambourine
Aurea 1, route de Veyrier
Aurea 2, route de Veyrier
Vigne-Rouge
Vigne-Rouge 5
Cardinal-Mermillod 42
Clos-de-Pinchat
Rue du Tunnel
Rue des Moraines

Le plan des écopoints et ESREC est disponible sur *www.carouge.ch* et via le code QR

VILLE DE CAROUGE
Service voirie, espaces verts et matériel

Route du Val-d'Arve 92
1227 Carouge
T 022 307 84 84
secretariat-svem@carouge.ch
Lundi à vendredi : 8 h – 11 h et 14 h – 16 h
www.carouge.ch